

Lothar et Martin, les jumeaux infernaux : chronique de la tempête de décembre 1999 en Limousin

Eric PELISSON, Sous-préfet,
Directeur de cabinet du Préfet du Limousin en 1999
Administrateur civil du ministère de l'Intérieur détaché à la HALDE
Enseignant en gestion de crise

Faisant un retour sur les tempêtes de décembre 1999 quelques semaines après les événements qui ont profondément marqué notre pays, le rapport interministériel notait que « ces deux événements ont été les plus dramatiques de ces dernières dizaines d'années, touchant en particulier la France avec un bilan total de 92 morts et plus de 15 milliards d'euros de dommages. Leur période de retour a été estimée de l'ordre de quatre à cinq siècles. 69 départements ont été touchés. » Pourtant à peine dix ans plus tard la tempête Klaus frappait à nouveau le sud-ouest. Quels enseignements ont pu être retirés de la gestion des suites des tempêtes Lothar et Martin ?

Rappelons pour commencer qu'il y eut deux tempêtes consécutives, l'une frappant le nord du pays et la seconde le sud, ce qui fait que par exemple la région qui, au nord du Limousin, va d'ouest en est de Bellac à Guéret, a été touchée deux fois de suite. La tempête qui nous préoccupe ici est Martin, la seconde, celle qui a durement éprouvé le Limousin dans la nuit du 27 décembre 1999. Née au large de Terre-Neuve le 25 décembre, elle a été portée par un courant-jet traversant l'Atlantique, avec une phase de croissance de la vitesse des vents le 27 au moment où elle atteignait les côtes françaises, puis elle s'est propagée en s'affaiblissant progressivement vers l'Europe centrale. Météo-France a relevé des vents maximaux instantanés de 100 à 160 Km/h avec des pointes supérieures à 200 Km/h.

Les circonstances sont particulières puisqu'une veille des services du cabinet du préfet a été programmée en vue de la nuit de la Saint-Sylvestre : risque d'incendies de voitures dans les quartiers sensibles et risque de « bogue de l'an 2000 » (comportant une vérification en amont du bon fonctionnement des groupes électrogènes des principaux services publics à risque : préfecture, hôpital, prison...). Par ailleurs, il convient de citer au titre des facteurs clefs de succès le fait qu'à mon arrivée dans le département huit mois plus tôt, le directeur régional d'EDF m'avait présenté à son équipe de direction et fait visiter son PC de crise en m'expliquant comment jeune

cadre il avait eu à gérer les suites d'une tempête dans l'est en 1972. De la même façon, il convient également de noter que le chef du service de protection civile de la préfecture avait organisé à l'automne 1999 une formation des membres du centre opérationnel de défense au risque de chute d'aéronef, qui nous avait conduits à visiter la station météorologique de Limoges-Bellegarde et à parler du risque de tempête avec le chef de centre, en raison de la multiplication des bulletins régionaux d'alerte météo. Après avoir développé une présentation détaillée de la gestion de l'urgence, le présent article abordera la gestion du retour à la normale et tirera quelques leçons en guise de retour d'expérience.



© stockage et évacuation du bois
Crédits photos : EDF, Météo France, Arte

Le Préfet de région, M. Michel Diefenbacher, est en congés au moment de la tempête. Je le suis moi-même et je viens de vivre la tempête dans le Nord de la France. Ayant entendu à la radio la diffusion d'une vigilance météo, je suis de retour en Limousin en voiture au moment où la seconde tempête s'abat sur le Limousin (18h). J'arrive à la préfecture à 20h. Au moment de mon arrivée à la préfecture, les effets de la 1ère tempête, qui a frappé le nord de la région le 26 au matin sont pris en charge, puisque l'électricité est rétablie dans les zones touchées. Un arbre centenaire vient de s'abattre dans la cour de la préfecture, effondrant un morceau de toiture. Je me mets immédiatement sous les ordres du secrétaire général, le sous-préfet le plus ancien dans le grade le plus élevé, qui assume les fonctions du préfet en son absence. Il

me demande de réunir une mini-cellule de crise (il est dangereux de faire sortir les agents de chez eux en pleine tempête) et de traiter la situation de la gare, tandis qu'il prend en charge la gestion des conséquences immédiates de la tempête.

A 22 heures, le département n'est plus alimenté en électricité, une partie importante des lignes téléphoniques est hors service, empêchant la remontée des informations mais la téléphonie mobile fonctionne encore. Les commutateurs du réseau fixe et les relais du réseau de téléphonie mobile continuent de fonctionner sur batterie. Dans la nuit du 27 au 28 décembre, les informations qui nous parviennent des sapeurs-pompiers, gendarmes et agents de l'équipement sont alarmistes. Des centaines de particuliers bloqués sur les routes dans leurs voitures. Plus de 500 agents de l'équipement, les sapeurs-pompiers, gendarmes et policiers, des agents de la préfecture sont sur les routes pour prêter secours aux usagers ou rejoindre leurs cellules de crise respectives. Plus de 500 personnes sont bloquées à la gare, qu'il faut informer, nourrir et réchauffer, puis, dès lors qu'il devient évident que l'électricité ne reviendra pas immédiatement, transporter vers Paris et Toulouse par cars réquisitionnés dans la nuit.

Le matin du 28, au « réveil », nous n'avons pas de notion de délai de rétablissement de la circulation sur les routes, pas plus que de notion de durée de la privation d'électricité, pas de vision de l'étendue des dégâts. Jusqu'au petit matin, pris dans la gestion des urgences, nous n'anticipons pas une crise longue, en effet une commune des Pyrénées avait été privée d'électricité durant une semaine quelques mois plus tôt et jamais une région entière (à fortiori 69 départements !) ne s'était trouvée dans une situation de privation longue d'énergie. Il faut cependant rapidement se rendre à l'évidence. Le déclenchement de la cellule de crise et le rappel du préfet de congés sont décidés. Le préfet déclenche le plan ORSEC. Nous n'a-

vons alors aucune visibilité de la gravité de l'évènement : les routes sont bloquées par la chute des arbres, sauf l'A20 ; par manque de visibilité (épais brouillard jusqu'au samedi 1^{er} janvier) les hélicoptères ne peuvent pas voler, aucun train ne circule, il n'y a pas d'électricité, pas de téléphone, ni de téléphones portables à partir de midi ; les services publics privés d'électricité, voire sinistrés (la direction de l'agriculture et de la forêt par ex.). A midi, certaines routes nationales sont rouvertes. A 22 heures, le préfet qui a rejoint son poste, fait le point avec les directeurs de service et la cellule de crise.

Mercredi 29 décembre, nous pouvons tirer les premiers enseignements : nous serons privés d'électricité durant une période indéterminée (un à trois mois selon le directeur régional d'EDF), nous ne disposons plus du téléphone et n'avons aucune liaison avec les services, avec les mairies, avec la population. Par défaut d'électricité, nous n'avons pas de stations d'essence, pas d'eau potable, pas de magasins d'alimentation, pas de gaz de ville, pas de chauffage. Il faudra un délai d'une semaine pour la réouverture des routes nationales et départementales, le dégivrage du réseau communal pourra prendre plusieurs semaines. Le directeur régional d'EDF propose de regrouper la population dans des centres d'hébergement pour un à trois mois, je propose au préfet de décentraliser la gestion de la crise en dotant les collectivités territoriales des moyens qui commencent à nous parvenir en masse : chaque matin se réunira une cellule de crise d'arrondissement autour du sous-préfet, quitte à créer pour l'occasion fictivement deux chefs-lieux d'arrondissement (Eymoutiers, Saint-Yrieix la Perche) afin de couvrir l'est et le sud du département en subdivisant l'arrondissement chef-lieu. Cette cellule fait remonter à la cellule de crise départementale, que je dirige pour le compte du préfet, la cartographie détaillée des dégâts et des besoins et descendre aux cellules de crise cantonales puis communales les moyens alloués. Nous identifions les hameaux isolés, la cartographie médicale, les voies d'accès aux écarts, suivons l'évolution des températures, de la grippe, allouons des moyens (groupes électrogènes, bâches, troupes...).

Jeudi 30 décembre, il n'y a toujours aucune électricité dans Limoges, agglomération de 180 000 habitants, on observe des saccages sporadiques de magasins en centre-ville la nuit. Les

appels au secours de tous côtés submergent la cellule de crise en vue d'obtenir des groupes électrogènes (mines, éleveurs, maisons de retraite, distributeurs d'eau potable...). On n'observe aucune amélioration de la situation : pas d'électricité, pas de visibilité des dégâts, pas de perspective de retour dans un délai raisonnable. Je propose au préfet un ordre de priorité dans l'attribution des groupes électrogènes (qui ne sont pas encore arrivés à cette date) : les 17 Maisons de retraite, cinq stations d'essence réparties sur le territoire accessibles en priorité pour les secours, la téléphonie fixe, l'eau potable, la signalisation SNCF, les médias.



© stockage et évacuation du bois
Crédits photos : EDF, Météo France, Arte

Vendredi 31 décembre, le président de la République vient en visite en Haute-Vienne. Je profite de son déplacement à Bellac pour organiser les cellules de crise infra départementales. Nous réceptionnons les premiers groupes électrogènes, accueillons des renforts de sapeurs-pompiers (4 colonnes du Nord et des Bouches-du-Rhône), de l'armée (régiments du génie, du train, légion étrangère) ainsi que de nombreuses propositions d'aide et de secours. Au total, je disposerai le dimanche 2 janvier de 3 800 personnels sous les ordres directs ou indirects de la cellule de crise. Mais, revers de la médaille, la cellule de crise comprend 47 personnes ! En conséquence, je perds (momentanément) le contrôle de la situation du fait de mon déplacement dans le département au moment où explose la complexité. Nous avons une bonne visibilité de la situation, mais connaissons une difficulté de priorisation et de suivi des urgences.

Samedi 1^{er} janvier, la plupart des routes nationales et départementales sont rouvertes. Nous préparons l'accueil de 580 sapeurs allemands (logistique, traduction, gestion...) dans le cadre d'un jumelage régional. Comme la veille des groupes électrogènes qui nous étaient destinés par la zone de défense viennent de repartir pour gérer le naufrage de l'Erika, nous mettons en place

une cellule spécialisée dans le suivi de l'affectation des groupes électrogènes. Je procède à la réquisition de matériels dans toute la France (normalement le préfet ne peut réquisitionner que dans son département, il doit en référer à la zone de défense pour toute demande de matériel hors département). La recrute nous envoie des traducteurs d'allemands pour prendre en charge la gestion des renforts bavarois qui arrivent le lendemain. Pour anecdote amusante dans ce panorama général, le directeur du zoo demande depuis plusieurs jours déjà des moyens humains, car les tigres se sont enfuis, les arbres ayant abattu les clôtures... ils seront tous retrouvés et capturés, avec juste une belle frayeur des militaires chargés de la mission !

Vendredi 6 janvier, chaque commune dispose d'un point d'accès à l'électricité, 680 groupes électrogènes sont répartis dans le département, 38 hectares de toits de bâtiments publics sont bâchés. L'ensemble du gouvernement est en déplacement à Limoges. Enfin, je vois avec soulagement arriver, conduite par le Colonel Gilbert Boutet (alors chef de l'état-major de la zone de défense de Lyon), la mission d'appui de la sécurité civile qui vient m'aider à remettre de l'ordre dans cette belle improvisation. S'agissant du calendrier de retour à la normale, le 11 janvier l'alimentation en électricité est rétablie à partir du réseau EDF ou des groupes électrogènes, ce qui signifie qu'il y a au moins une entrée d'énergie électrique par village ; le 13 janvier nous enregistrons le départ des derniers renforts européens d'urgence ; le 14 janvier nous procédons à la réduction du format de la cellule de crise ; le 28 janvier les derniers 2 000 abonnés retrouvent l'électricité ; le 11 février le plan ORSEC est levé en Haute-Vienne ; le 25 février les derniers renforts militaires rejoignent leur garnison.

Au titre du bilan de cette crise, je retiendrai la délicatesse de retrait progressif des moyens humains et de levée du plan ORSEC (alors même que tous les habitants n'ont pas encore le retour de l'électricité), la récupération des groupes électrogènes (ils ont été confiés à EDF pour les plus gros et aux maires pour les plus petits, afin qu'ils puissent servir chez le boulanger à 3h, chez les éleveurs à 6h, chez le médecin à 10h, etc. ; signalons qu'aucun n'a été perdu). A plus long terme, la circulation dans les forêts a été interdite pendant plusieurs années en raison des risques de chute de branches et d'arbres ; le stockage et l'évacuation du bois (10 ans de production !) ont

nécessité d'arroser régulièrement les immenses étendues de stockage des troncs (17 millions de mètres cubes, 5 ans de récolte, pour éviter qu'ils ne sèchent et ne soient inutilisables par l'industrie de transformation) et de construire de toutes pièces une gare bois à Bugeat. Au plan humain, nous déplorons deux décès dans la Haute-Vienne pendant la nuit de la tempête et huit par la suite (dont quatre en raison de chutes d'arbres et deux du fait de l'émanation de CO2 suite à l'utilisation d'un chauffage mal réglé). Enfin, il faut évoquer également les conséquences juridiques et financières de la tempête : j'ai signé plus de 700 réquisitions dont j'ignorais à ce moment-là qui allait payer les engagements. On a estimé le coût total de la crise à plus de 300 millions de FF (45 millions d'euros) pour le Limousin, sans compter la contribution des collectivités.

En terme de retour d'expérience, il convient d'indiquer que le fonctionnement de la cellule de crise est le point névralgique, j'ai vu de nombreuses crises où la cellule de crise agit comme lieu d'échange d'information, rarement comme lieu de pilotage stratégique, or la prise de décision est essentielle : par exemple j'ai proposé au préfet un arbitrage relatif à la priorisation d'affectation des groupes électrogènes, parce que les services étaient incapables de proposer une hiérarchisation de leurs demandes. Les relations avec les autres préfetures de la région ont été insuffisantes, avec la zone elles ont été déficientes (il y a eu ensuite une réforme des zones de défense). La coopération que nous avons nouée avec les collectivités locales a inauguré la modernisation de la sécurité civile de la loi de 2004. De la même façon le rôle des médias a été déterminant, France-bleu

Limousin a diffusé 24h/24 des messages de proximité, brisant l'isolement des gens. La gestion des renforts a montré le sous-dimensionnement des centres opérationnels, les sapeurs-pompier par exemple ayant à gérer 4 colonnes de renforts, plus le rappel de toutes leurs troupes propres, et ont demandé que la préfecture gère directement les 580 sapeurs allemands. Enfin, cette crise a accentué ma conviction de la nécessité de la formation et de la simulation, d'où mon engagement sur cette question à Lognes, à l'ENA et à sciences-po. ■

Bibliographie :

Rapport de la mission interministérielle d'évaluation des dispositifs de secours et d'intervention, 2001
Rapport de la préfecture de la Haute-Vienne, 2001
Outils de la mission d'appui de la sécurité civile, 2000
Rapport de la préfecture des Vosges, 2001